



▶ **ANNEXES**

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE RELATIF
À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE *Futsal*



F.A.F.A.
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO



SITUATION



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

L'équipement projeté doit être situé obligatoirement au sein d'un complexe sportif utilisé par le club support, dont au moins une installation est classée au Niveau T6 min. ou adosse à un gymnase classé Futsal 4 min. équipé de deux vestiaires de minimum chacun 14 m², douches et sanitaires avec un accès direct piétons.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO



ÉCLAIRAGE

FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

Recommandé mais non obligatoire. S'il existe, l'éclairage doit être classé en EFutsal 4 minimum **cf. Règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives Ed. 2021.**

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Obligatoire. L'éclairage doit être classé en EFutsal 3 min. **cf. Règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives Ed. 2021.**



INFRASTRUCTURE



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

- ▶ Le support peut être existant en enrobé ou en béton parfaitement uniforme avec une légère pente transversale ou en toit pour permettre l'écoulement des eaux de pluie.
- ▶ Si la forme existante est dégradée, sa résistance devra être vérifiée avant la pose et ses défauts de planéité rectifiés pour permettre un écoulement des eaux entre le revêtement posé et le support.
- ▶ Dans le cas d'un support en béton poreux il faudra s'assurer de sa perméabilité et la pente dans ce cas est inutile.
- ▶ En cas de création, l'infrastructure devra être conforme aux prescriptions de la norme NF P 90-112.

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

- ▶ Le support peut être existant en enrobé ou en béton parfaitement uniforme avec une légère pente transversale ou en toit pour permettre l'écoulement des eaux de pluie.
- ▶ Dans le cas d'un support en béton poreux il faudra s'assurer de sa perméabilité et la pente dans ce cas est inutile.
- ▶ En cas de création, l'infrastructure devra être conforme aux prescriptions de la norme NF P 90-112.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Le support du revêtement sera réalisé selon les prescriptions de la norme NF P 90-202- Salles sportives - Supports de revêtements des sols sportifs - Mise en œuvre.



Paraphe

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FUTSAL



Futsal



TYPE DE REVÊTEMENT Ces revêtements ne sont pas assujettis à une obligation d'essais in situ de conformité des valeurs normatives, mais ces essais demeurent fortement recommandés



Les dispositions ci-dessous n'imposent en aucun cas le choix d'un matériel spécifique ou d'un matériau déterminé. Ainsi, aucun fabricant ou constructeur, aucune marque ni procédé de construction ne sont homologués ou agréés par la FFF.

FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

Conformité du revêtement à la norme NF EN 14877 - Revêtements synthétiques pour terrains de sport en plein air - Spécification Tableau 3 revêtement installations multisports

Les propositions de revêtement font l'objet d'un PV d'identification de leur composition, résistance aux UV et Dans le cadre de ce cahier des charges :

- ▶ L'exigence normative pour la glissance humide ne sera pas retenue mais ce revêtement ne pourra pas être joué par temps humide.
- ▶ L'exigence minimum retenue pour l'absorption des chocs sera le minimum normatif tennis à savoir $\geq 11\%$.
- ▶ Les caractéristiques de traction ne seront pas retenues.
- ▶ Toutes les autres exigences normatives des revêtements synthétiques destinés aux installations multisports demeurent valides.

Ces PV sont réalisés par un organisme tiers.

▶ Il sera constitué de dalles thermoplastiques accrochées les unes aux autres par un système de clips assurant un verrouillage inter-dalles à la tenue parfaite sous le jeu.

▶ Les dalles sont ajourées et donc totalement perméables. Leur surface présente une structure en relief permettant d'assurer une bonne tenue du pied et une glissance admissible pour la pratique du Futsal.

▶ Le matériau utilisé doit être totalement résistant aux UV (*composition spéciale dans les territoires d'Outre-mer*).

▶ Le revêtement doit comporter deux couleurs distinguant l'aire de jeu des zones de dégagement.

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

Conformité du revêtement aux normes NF P90-112 de janvier 2017 et NF EN 15330-1 / surfaces multisports

▶ Les propositions de revêtement font l'objet d'un PV d'identification de leur composition et respect des valeurs normatives et résistance aux UV.

Ces PV sont réalisés par un organisme tiers.

▶ Il est réalisé en gazon synthétique de préférence sans charge avec couche de souplesse ou à charge mixte (*sable + remplissage souple*) avec ou sans couche de souplesse

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Conformité du revêtement à la norme NF EN 14904 « salles sportives revêtements de sols sportifs intérieurs ».

Les propositions de revêtement font l'objet d'un PV d'identification de leur composition et respect des valeurs normatives.

Ces PV sont réalisés par un organisme tiers.



DIMENSIONS

FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

- ▶ Aire de jeu : 40x20 m et si contraintes : 34x16 m minimum.
 - ▶ Zone de dégagement : Minimum 1 m autour de l'aire de jeu
- Cf. Règlement des installations Futsal Ed. 2015.**

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Aire de jeu **cf. Règlement des installations Futsal Ed.2015 Annexes 2 ou 3.**



Paraphe



TRACÉS



L'aire de jeu (cf. plan en annexe 1) doit être tracée de façon très apparente en lignes de 8 cm de largeur. Leur couleur doit clairement se distinguer de celle de la surface de jeu. Toutes les lignes font partie de la surface qu'elles délimitent. Le tracé spécifique et complet Futsal est obligatoire mais d'autres tracés d'aire de jeu peuvent exister (cf. Art. 1.2.6 Règlement des Installations Futsal Ed. 2015).

FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

- ▶ Les tracés sont de couleur blanche et sont intégrés à l'aire de jeu.
- ▶ Le tracé de la zone technique est recommandé.
- ▶ La présence d'autre tracé doit être soumise pour avis à la CFTIS.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

- ▶ Les tracés sont idéalement de couleur blanche.
- ▶ Le tracé de la zone technique est obligatoire.
- ▶ La présence d'autres tracés est tolérée.

PROTECTION DU TERRAIN



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

Recommandée mais non obligatoire

Elle a pour objectif de permettre de maîtriser l'accès, de limiter les dégradations (*envahissement engins motorisés...*) et d'éviter les déjections animales.

- ▶ Une clôture ou une palissade rigide en matériau insonorisant (*fixée sur une structure porteuse métallique*) et d'une hauteur de 1 m minimum peuvent être installées en limite de la zone de dégagement.
- ▶ Une attention particulière doit être portée à la nature des abords immédiats dont la qualité et la stabilité pourront faciliter la maintenance de l'aire de jeu et de ses dégagements, et limiter l'apport de matériaux extérieurs sur l'aire de jeu.
- ▶ En fonction du contexte et des abords immédiats (*type habitations*), des filets pare-ballons peuvent être installés en complément.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

- ▶ Protection de l'aire de jeu recommandée côté tribune (*si elle existe*).
- ▶ Des filets pare-ballons peuvent être installés derrière les buts pour réduire les chocs entre les ballons de Futsal et les murs et ralentir leur dégradation.

COUVERTURE



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES » FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

L'installation peut être couverte (*toute nature de couverture*), dans ce cas une hauteur libre au droit de l'aire de jeu sera de 7 m minimum.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Obligatoire



Paraphe

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FUTSAL

Futsal



BUTS



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

- ▶ L'équipement comporte deux buts de Futsal avec des dimensions intérieures de 3 m de largeur et 2 m de hauteur. Les sections des buts (*poteaux et barre*) seront de forme carrée, rectangulaire, circulaire ou elliptique et ne doivent en aucun cas présenter de danger pour les joueurs. Les deux poteaux et la barre transversale doivent avoir la même largeur et la même épaisseur, fixée à 8 cm. Les buts doivent être conformes à la norme en vigueur (*cf. NF EN 749*).
- ▶ La hauteur sous la barre transversale sera mesurée à partir du revêtement posé et non de son support, les dispositifs d'ancrage au sol devront prendre en compte l'épaisseur du revêtement.

ENTRETIEN



Le constructeur remettra à la réception une notice précisant les conditions d'utilisation et de maintenance du revêtement.

FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

Point d'attention

Conserver la surface propre et la nettoyer régulièrement de tout déchet à l'interface entre revêtement et support.

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

Point d'attention

Conserver la surface propre et réaliser des brossages réguliers pour que le gazon conserve ses qualités originales.

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Point d'attention

Nettoyer régulièrement pour empêcher l'accumulation de poussières et saletés qui rendraient le sol glissant et non adhérent pour les joueurs.

GARANTIE CONTRACTUELLE



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

La garantie contractuelle apportée par le constructeur doit définir sa durée, son étendue et ses conditions de mise en œuvre.



NIVEAU DE CLASSEMENT MINIMUM Le niveau de classement requiert également des locaux et équipements décrits au Règlement des Installations Futsal Ed. 2015



FUTSAL EXTÉRIEUR DALLES « FLOTTANTES »

FUTSAL EXTÉRIEUR GAZON SYNTHÉTIQUE

FUTSAL INTÉRIEUR PARQUET, RÉSINE, PVC ET LINO

Niveau Futsal 4



Paraphe

CAHIER DES CHARGES

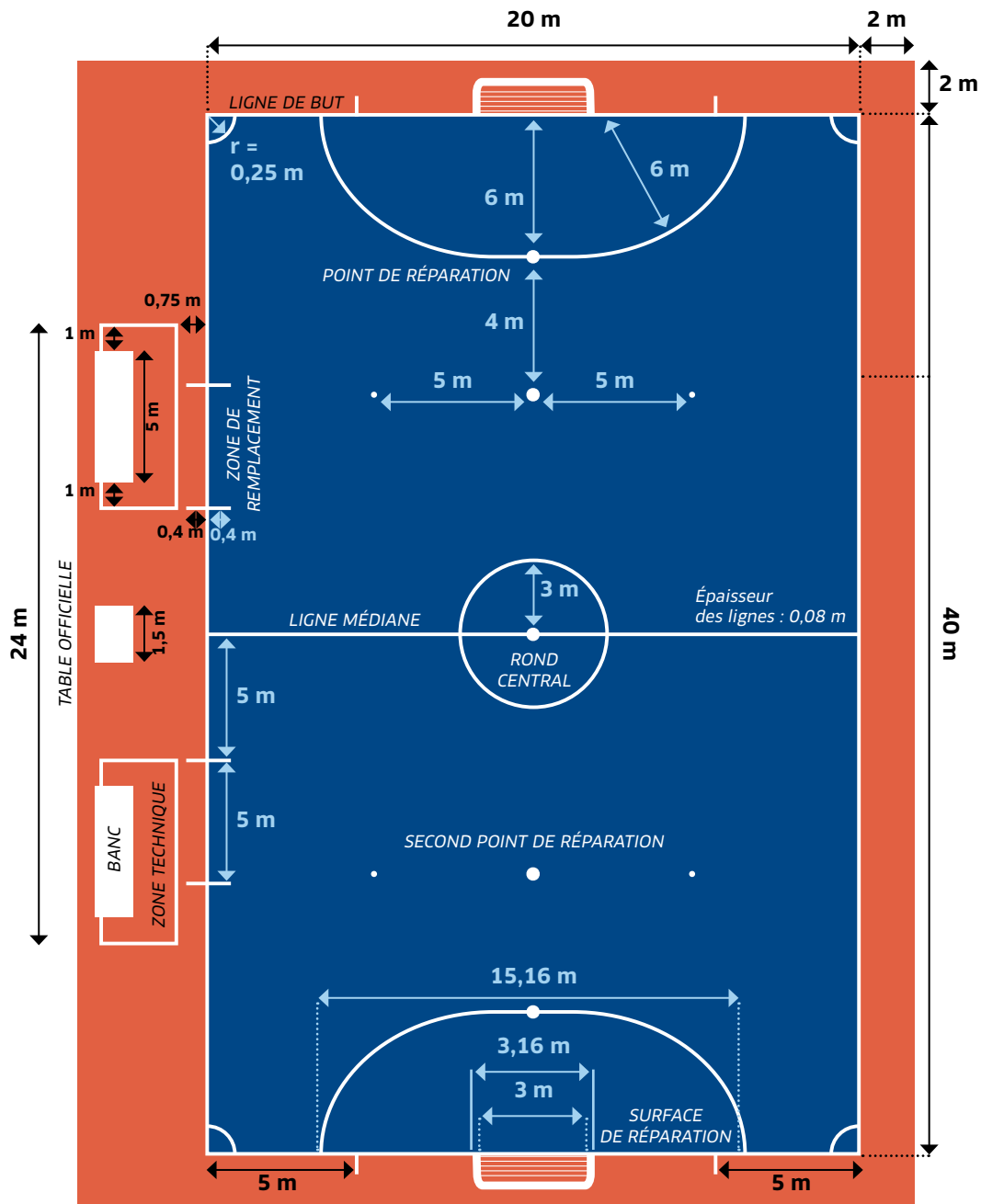
RELATIF À LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FUTSAL



Futsal



PLAN DE L'AIRE DE JEU (DOIT SE CONFORMER AU PLAN CI-DESSOUS)



Paraphe

EXEMPLES D'AIRE DE JEU CONFORMES

Illustrations non contractuelles



TERRAIN EXTÉRIEUR, RENNES



TERRAIN EXTÉRIEUR, VÉNISIEUX



GAZON SYNTHÉTIQUE



TERRAIN INTÉRIEUR

***Cachet du porteur du projet et
signature du représentant légal***



Date :

Attention : selon la version de votre logiciel Adobe Reader/Acrobat Reader, la fonctionnalité d'insertion d'un fichier peut se limiter au seul format PDF. En alternative, cette fiche peut être renseignée manuscritement.



▶ **CONTACTS**

Pour toute demande d'informations, veuillez contacter votre District d'appartenance (et votre Commission Départementale/Régionale des Terrains et Installations Sportives) pour vous accompagner à formaliser et déposer un **dossier FFAFA Équipement - Création d'un terrain de *Futsal***.

Pour toute autre demande concernant la partie administrative de votre dossier, vous pouvez contacter :

Marco FERRI et Sébastien PESSOA

Chefs de projets Déploiement des pratiques à la Ligue du Football Amateur

01 44 31 76 44 - spessoa@fff.fr

01 44 31 76 17 - mferri@fff.fr

.....

Concernant la partie technique d'un terrain de *Futsal* (règlements, type d'éclairage...), vous pouvez contacter :

Le Service des Terrains
et Installations Sportives de la FFF

01 44 31 73 12 - terrain@fff.fr





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15
Tél. : +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73

